

# Présentation générale du dispositif

## Éducation à la Citoyenneté Numérique Éducation Aux Écrans



*Sensibilisation et formation pour un Internet responsable et citoyen*

### Finalités du dispositif

- Développer chez les jeunes une réflexion sur les grands enjeux de société liés au numérique, et renforcer leurs pratiques citoyennes.
- Engager un dialogue permettant aux jeunes de porter un regard critique et constructif sur leurs propres pratiques et usages numériques.
- Engager un dialogue facilitant pour les jeunes, le partage aux adultes de leurs expériences et les difficultés rencontrées, en particulier sur les réseaux sociaux numériques.
- Approcher les questions des risques liés aux usages dans un contexte positif de socialisation, de droits et devoirs d'un internaute responsable.
- S'approprier des clés de compréhension et des démarches d'analyse critique face aux nouvelles formes de désinformation

### Modalités

#### **AXE 1 – Les parcours élèves et apprentis**

**Un parcours éducatif thématique s'adressant aux élèves de seconde ou de première, et aux apprentis en 1ère ou en 2ère année d'apprentissage, portant sur les enjeux de la citoyenneté numérique, dont un projet de recherche et de production est le fil conducteur de la démarche (cf. Annexe 5 : Projet de production).**

**Les parcours thématiques (un parcours à choisir par les enseignants et les formateurs des établissements dès la phase d'inscription).**

#### **Thématique 1 : Information et démocratie**

*(Parcours conçu avec Savoir et Devenir, partenaire des Ceméa dans le cadre du projet européen Algowatch).*

Ce parcours a pour objectif général d'accompagner les jeunes, élèves et apprentis, dans leur compréhension de l'information à l'ère des algorithmes et de l'IA, et des risques possibles de fragilisation du libre arbitre de chacun et chacune, et plus globalement, de la démocratie. (cf. Annexe 1 - Parcours EAE Informations et démocratie).

## **Thématique 2 : Egalité femme / homme**

Ce parcours a pour objectif de conscientiser les jeunes, élèves et apprentis, de la nécessité de se construire une culture de l'égalité, de s'engager dans une relation de respect mutuel entre les femmes et les hommes, de lutter contre le sexisme et spécifiquement dans les environnements numériques où ils sont les plus présents (*cf. Annexe 2 - Parcours EAE Egalité femmes / hommes*).

## **Thématique 3 : Inclusion et discrimination**

Ce parcours a pour objectif général d'accompagner les jeunes, élèves et apprentis, dans leur compréhension du fait que la multiplication des interactions sur les réseaux sociaux numériques, transforme les grands équilibres entre sphère privée et sphère publique. Elle incite à rechercher une forme de notoriété et une surexposition, pouvant entraîner une plus grande vulnérabilité face aux regards des autres et alimenter des discours haineux ou discriminants (*cf. Annexe 3 - Parcours EAE Inclusion et discrimination*).

## **Thématique 4 : Impact environnemental et économique**

Ce parcours a pour objectif général d'accompagner les jeunes, élèves et apprentis, dans une prise de conscience de nos modes de vie numériques, et qu'il est essentiel de se sensibiliser à la sobriété numérique et aux impacts des technologies sur l'environnement (*cf. Annexe 4 - Parcours EAE Impact environnemental et économique*).

**Le parcours thématique est structuré autour d'un projet et recherche et de production mené par les jeunes, développé tout au long de l'année en articulation avec 2 séances :**

### **Ces parcours comprennent :**

- Deux séances de trois heures co-animées par deux personnes (Ceméa - enseignants) espacées d'au moins six semaines - et en parallèle,
- Un projet mené par les élèves accompagnés par leurs enseignants, aboutissant à une production qui pourra être valorisée sur le site Education Aux Ecrans. (*cf. Fiches techniques des parcours et annexes de production*).
- Une séance de restitution et de valorisation des productions des jeunes.

## **AXE 2 – La formation des enseignants et des formateurs**

L'inscription au dispositif implique la participation des enseignants ou formateurs à une session de formation.

**Des sessions de formation sont organisées par les Ceméa pour les enseignants et formateurs encadrant les parcours.**

### **Une formation en présentiel d'une journée comprenant :**

- Un temps de présentation du dispositif EAE,
- Un temps d'ateliers pratiques sur les démarches d'animation préparant les enseignants et formateurs et les intervenants des Ceméa, à co-animer les interventions auprès des lycéens et apprentis.
- Un temps sur les référentiels de compétence et les méthodologies de projet, permettant d'accompagner les jeunes dans leurs recherches et production.

Pour les enseignants de LGT-LP, les sessions de formation sont prises en charge dans le cadre du Plan Académique de Formation pour les enseignants de LGT-LP.

#### **Quatre web-binaires d'1h30 (Un par thématique de parcours) comprennent :**

- Des apports théoriques en lien avec l'Observatoire des usages et pratiques numériques des jeunes.
- Des apports théoriques pour cerner les enjeux de la thématique.

### **Bilan collectif**

Après le parcours élèves, un dernier temps du dispositif est dédié au bilan pour les enseignants et les formateurs des établissements impliqués dans le projet.

Organisé par les Ceméa, ce bilan se déroule sur une journée et permet d'évaluer différents points éducatifs et organisationnels du dispositif. Il repose sur la présentation d'une synthèse des bilans des élèves et des établissements ainsi que sur différents temps d'expression des enseignants, des formateurs et des partenaires de l'action.

Les établissements s'engagent à assurer une représentation des équipes impliquées à cette journée de bilan.

### **Séquence Jeunesse EAE**

Afin de donner une plus grande visibilité aux différentes actions d'éducation à la citoyenneté qu'elle soutient, la **Région Normandie, organise la quatrième édition de la Séquence Jeunesse, à Caen fin mai / début juin (date à préciser), en matinée de 9h30 à 12h30.**

La séquence jeunesse vise d'abord à permettre aux jeunes de restituer et valoriser les productions pédagogiques qu'ils ont réalisées dans le cadre de leur participation au dispositif Education aux Ecrans.

Dans ce cadre, nous vous proposons une rencontre avec un grand témoin ; cette personne apportera son regard éclairé et échangera avec les élèves autour des travaux présentés et des enjeux de citoyenneté numérique.

L'ensemble des participants seront ensuite invités à converger, l'après-midi, au Zénith, pour la cérémonie de remise du Prix Liberté.

### **Modalités de participation à la Séquence jeunesse**

Cette proposition est ouverte à l'ensemble des classes inscrites dans un des 4 parcours thématiques du dispositif. Dans ce cadre, 10 classes volontaires seront retenues, au regard de leur projet de production qui devra être plus spécifiquement travaillé autour des questions de liberté, en lien avec le parcours thématique choisi.

Une pré-inscription est proposée sur la fiche d'inscription ; la participation à la séquence jeunesse sera validée courant novembre, après la formalisation du projet (voir fiche projet / option séquence jeunesse) et après échange avec les Ceméa.

## **Préparation de la Séquence Jeunesse**

Afin de favoriser la préparation, un accompagnement spécifique sera proposé par les CEMEA. Le nom du grand témoin, ainsi que des éléments biographiques et pédagogiques le concernant, seront transmis aux enseignants/formateurs en amont de l'événement.

## **Transport**

La prise en charge du transport est assurée par la Région, sauf si l'établissement est situé dans l'agglomération caennaise et peut utiliser le réseau de transport urbain existant pour organiser le déplacement.

## **Le vote Prix Liberté**

Étant présentes à la cérémonie de remise du Prix Liberté, les classes inscrites à la séquence jeunesse devront participer au vote Prix Liberté. Le choix de la modalité de vote et à préciser sur la fiche projet / option séquence jeunesse. La possibilité de prise en charge du transport en cas de participation à un vote en présentiel ne sera validé qu'après l'inscription.

**Organisée entre mars et avril**, les modalités de vote possibles sont les suivantes :

**Le vote en autonomie** : les enseignants font voter eux même leurs élèves grâce au vote en autonomie. Ils disposent du matériel pédagogique fourni par l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix afin d'organiser une séance de travail d'environ une heure avec les élèves.

**Le vote en présentiel** : Les enseignants et leurs élèves participent à un «événement vote» (durée 3h). L'occasion pour eux de venir à la rencontre d'un grand témoin de la liberté. Cette rencontre est suivie d'une intervention animée par l'équipe de l'institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

## **Contact Séquence jeunesse**

Pour toutes questions concernant la séquence jeunesse, contactez David Osmont, chargé de projet actions éducatives à la Région Normandie (voir contacts).

## **Mise en place d'une équipe dans l'établissement**

**Les Ceméa nomment un de leurs formateurs, référent pour chaque établissement.**

**En lien avec l'équipe éducative, un référent de l'établissement est choisi pour le dispositif en vu de :**

- Préparer la mise en oeuvre du dispositif dans l'établissement avec le référent Ceméa.
- Être garant de l'organisation de la séance dédiée au questionnaire en ligne, temps de positionnement des jeunes.
- Organiser un bilan au sein de l'établissement et préparer la participation au bilan collectif organisé par les Ceméa, la Région et les autorités académiques.
- Solliciter systématiquement la presse locale avant les journées d'intervention des Ceméa.

## **Constitution d'une équipe d'enseignants formateurs qui co-animeront les parcours avec les Ceméa.**

Le référent de l'établissement peut aussi être un des enseignants formateurs. Les missions de l'équipe d'enseignants formateurs sont de :

- Aider les élèves dans la saisie du questionnaire.
- Co-animer les séances d'atelier.
- Accompagner les jeunes lors de la recherche et de la rédaction dans le « Projet de recherche et de production ». Être garant de la réalisation de ce travail et collecter les productions des jeunes,
- Faire le bilan de l'action.

Des débats vers les parents et l'ensemble des enseignants et formateurs des structures impliquées peuvent être animés par les Ceméa. L'organisation de ces animations est à l'initiative des établissements.

D'une durée d'une heure trente, les débats ont pour objectifs d'échanger sur les usages numériques des jeunes, d'identifier les risques possibles, de définir les besoins d'accompagnement et le rôle des adultes.

## **Participation de l'établissement au bilan final régional qui rassemble l'ensemble des établissements impliqués dans le projet.**

### **Coût**

La Région prend en charge le coût des interventions des Ceméa.

Les établissements prennent en charge les frais de déplacements de leurs enseignants à la journée de bilan et les repas des formateurs des Ceméa durant les journées d'intervention dans l'établissement.

Pour les sessions de formation, les repas et les frais de déplacements des enseignants de lycées sont pris en charge par le Rectorat dans le cadre du Plan Académique de Formation. Ils restent à la charge des établissements pour les enseignants en lycées agricoles et les formateurs en CFA.

### **Calendrier**

#### **Inscriptions jusqu'au 16 juin 2025**

**Septembre - octobre** : Réunion d'information de l'équipe pédagogique dans l'établissement

**Novembre** (après les vacances scolaires) : Formation des enseignants et formateurs

**Avril - mai** : Bilan avec les équipes pédagogiques dans l'établissement

**Mai, début juin** : Bilan collectif dans un établissement.

## Contacts

### Région Normandie

David Osmont

Chargé de projets actions éducatives - Service  
jeunesse et politiques éducatives  
[david.OSMONT@normandie.fr](mailto:david.OSMONT@normandie.fr)

### Rectorat

Isabelle Mezeray

Déléguée régionale académique au numérique  
[isabelle.mezeray@ac-normandie.fr](mailto:isabelle.mezeray@ac-normandie.fr)

### DRAAF

Philippe Petitqueux

DRAAF/SRFD de Normandie

[philippe.petitqueux@agriculture.gouv.fr](mailto:philippe.petitqueux@agriculture.gouv.fr)

### Ceméa

François Laboulais

Chef de projet - Association nationale des Ceméa  
[francois.laboulais@cemea.asso.fr](mailto:francois.laboulais@cemea.asso.fr)

### Ceméa

Ludivine Guesdon

Coordinatrice du dispositif Éducation Aux Écrans  
en Normandie.  
[ludivine.guesdon@cemea.asso.fr](mailto:ludivine.guesdon@cemea.asso.fr)